

# Observation n°6

Déposé le 09 Juillet 2022

Par anonyme

Très attachée à cette région pour des raisons amicales et par passion pour les territoires encore un peu sauvages, je me permets les remarques ci-dessous.

En ce qui concerne les paysages :

- cinq machines tournantes de 180 m de haut (autrement dit 5 tours d'immeubles de 60 étages !!!!!), ça se verra de partout. Qu'on vienne de Rodez et du Lévezou, de Séverac, ou du sud, ou des Gorges du Tarn. Tout le bassin millavois sera impacté, c'est un projet industriel très invasif dans le grand paysage.
- situé en extrême bordure du Bien Unesco Causses et Cévennes, et en proximité immédiate du Grand Site de France Gorges du Tarn-Gorges de la Jonte : donc doublement inacceptable. C'est carrément de la provocation.

En ce qui concerne le patrimoine (bien connu pour ses richesses patrimoniales, le site n'a pas vocation à devenir une zone industrielle) :

- proche de Micropolis et de Saint Léons (même si on ne les verrait pas de là-même)
- très visible du château de Cabrières
- très visible de Compeyre, Paulhe, Puech d'Andan

En ce qui concerne la biodiversité :

Rappel : la biodiversité est un enjeu national mais aussi et surtout une responsabilité territoriales. Que des élus ne respectent pas ces enjeux est indigne de leur mission (mais peut-être y ont-ils des intérêt ?)

- la richesse en biodiversité est exceptionnelle, incluant l'espace vital de :

- . quatre espèces protégées majeures bénéficiant d'un plan national d'action (PNA ) qui fréquentent le site : vautour moine, vautour percnoptère, gypaète barbu, aigle royal
- . deux espèces de busards appelées à bénéficier d'un PNA
- . de nombreuses espèces de chauves-souris, etc.

Quand on pense à l'investissement que représente les réintroductions et le suivi de ces espèces, ici aussi c'est quasi de la provocation. En tous les cas ce serait une incohérence majeure dans les politiques publiques.

- le risque d'effets cumulés avec les parcs éoliens existant déjà dans le secteur (Montfrech, Castelnaud-Pégayrols, La Baume, où la Préfète prend régulièrement des arrêtés de mise en demeure à cause de la mortalité constatée des espèces protégées) ou avec les parcs en projet (Saint Beauzély),

Enfin, aucun intérêt public majeur dans ce projet :

- l'Aveyron est déjà un Département à énergie positive = il produit plus de renouvelables qu'il ne consomme d'énergies au total (y compris carburant , fuel ou gaz de chauffage) => l'Aveyron demande à ce qu'on arrête ces projets inutiles et destructeurs de l'environnement.
- l'opérateur n'a examiné aucune alternative sérieuse. Pourtant, il existe déjà dans le secteur des parcs photovoltaïques, et ça suffit bien comme ça.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose à ce projet qui relève de la folie de quelques promoteurs (et élus) inconscients des risques qu'ils font prendre aux générations futures.

J'émet donc un avis très défavorable.

---

---